



Sea Vee 340 (10,40 m) - 2002



Caractéristiques générales :

- Longueur : 10,40 m (34' 1")
- Largeur : 2,95 m
- Tirant d'eau : 0,50 m
- Matériau de construction : polyester
- Moteurs hors bord : YAMAHA 2*225 CV

Prix : 15 M XPF / 125 700 euros

Bateau conçu pour la pêche au gros.

Aménagements :

Pas de couchage.

- Dans la petite cabine à l'avant, lavabo + WC électrique (à réinstaller). Le WC avait été retiré pour installer un congélateur des campagnes de pêche dans les Tuamotus notamment.

Construction

Bateau en polyester de type SEA VEE 340 Outboard Open, construit en 2002 par les chantiers Sea Vee Boats, aux Etats-Unis. (fabrication de bateaux à l'unité)

Le propriétaire actuel l'a acheté neuf en 2003 et l'a utilisé presque exclusivement pour la pêche au gros.

Il navigue régulièrement dans toute la Polynésie (Iles du Vent, Iles sous le Vent, Tuamotus, Marquises Nord).

Le bateau a eu une complète réfection en 2018 : nouveau réservoir, remise à neuf de tous les coussins, révision complète des 2 moteurs, nouvel électronique Garmin avec sonde 1 Kv...

Moteur

Moteurs hors bord YAMAHA 2*225 CV (2 300 heures) : révision complète en 2018

Nouveau réservoir de 350 US Galons (1325 litres)

Grande autonomie : 350 miles nautiques à 25 nœuds

Confort

Réservoir eau douce de 50 US Gallons (190 litres)

Réservoir eaux noires

Mouillage

Ancre + chaîne

Electricité

2 batteries 12V

Electronique

Pilote automatique Simrad

Navnet Cmap (cartes de Polynésie)

Nouvel électronique Garmin avec sonde 1 Kv

Sécurité

5 gilets

Coffret à fusées

Bouée

Divers

Siège de pêche « Pompanette »

2 tangons

26 porte cannes

1 vivier

Nombreux coffres pour le matériel ainsi que les poissons.

Remorque

Coussins remis à neuf

Dernier carénage : mars 2012

Points forts

Grande autonomie.

Très faible tirant d'eau. Grande manoeuvrabilité.

Bateau parfaitement entretenu.

ATTENTION :

Ce descriptif est établi sur la foi des informations délivrées par le propriétaire du bateau. En dépit du soin apporté à sa réalisation, des différences peuvent subsister. L'état réel du bateau et son équipement sont à vérifier entre acheteur et vendeur avant la vente.

Les responsabilités respectives du vendeur et de l'acheteur demeurent entières.

Raiatea-yacht ne peut en aucun cas être tenu responsable en cas d'écarts avec la réalité ou de vices cachés.